



Ville de LANDIVISIAU

Dossier suivi par : Sonia Ferreira  
Tél : 02.98.68.67.23  
Courriel : [landivisiau@landivisiau.fr](mailto:landivisiau@landivisiau.fr)

N/réf. : LC/SF/DP 2025 - 169

Objet : réponse à votre demande relative aux frais de déplacement,  
de restauration et de représentation du Maire

Landivisiau, le 29 août 2025

Le Maire

à

Monsieur CMBUS Jean-François  
29 Restevéz

29400 GUIMILIAU

Monsieur,

Vous avez sollicité une communication des informations relatives aux frais de déplacement, de restauration et de représentation du Maire.

Comme indiqué lors de notre échange téléphonique du 28 août dernier, et après vérification des comptes concernés, je vous informe que les crédits budgétaires afférents à ces frais, inscrits aux articles 65312 ( PLAN COMPTABLE M57) et 6532 (PLAN COMPTABLE M14), ne font apparaître aucune dépense enregistrée pour l'exercice 2023, 2024 et 2025.

Je vous précise également que cette vérification peut être directement effectuée à la lecture des comptes administratifs publiés sur le site internet de la Ville, librement accessibles au public (onglet : ma mairie / ma mairie / budget communal).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma grande considération.

Laurence CLAISSE

